



Inspections par drone

# Pourquoi utiliser un drone pour vos inspections?

- Rapidité et précisions des résultats
- Risques accidents humains écartés
- Archivage et visibilité des données
- Accessibilité des endroits à risque
- Mise en œuvre simple, rapide et efficace
- Réduction des coûts
- Réduction des moyens logistique et humain



# Qui est concerné?

Cette liste n'est pas exhaustive...

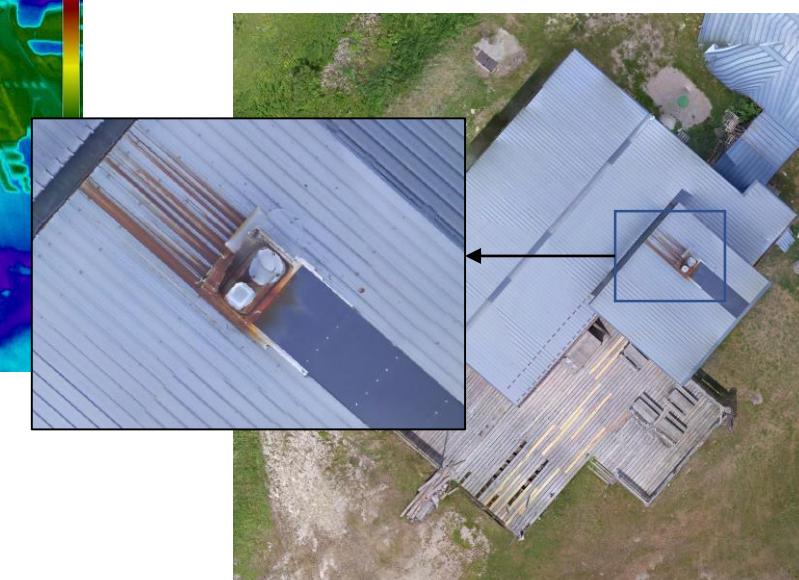
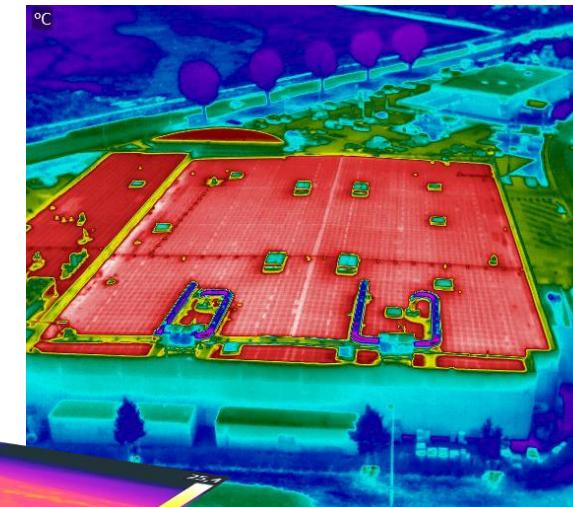
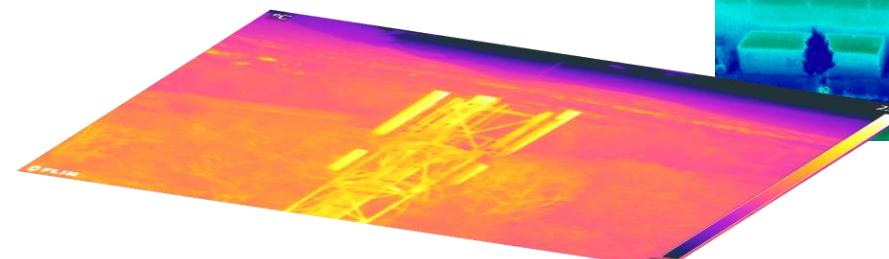
- Collectivités territoriales et locales
- Architectes
- Bureaux d'études
- Sites industriels
- Entreprise de BTP, maîtrise d'ouvrage
- Entreprise de télécommunication
- Syndic, régie de propriétés
- Agence immobilière
- Promoteurs
- ...



# Mise en œuvre

Les inspections peuvent être réalisées de manières différentes suivant les structures d'inspection, vos demandes et le but de celle-ci.

- Vidéo, enregistrement jusqu'en 5,2k
- Photos, 20,8MP à 300DPI
- Orthophotographie, (assemblages de plusieurs photos pour obtenir une seule « méga photo »)
- Modélisation 3D
- Thermique



# Matériel

- Les missions par drone en mode urbain demandent un délai de 5 jours ouvrés afin d'obtenir les autorisations de vol.
- Orae drone utilise comme drone un dji matrice 210 doté d'une caméra cadencée à 5,2k en mode vidéo et 20,8MP et 300DPI en mode photos. Ceci afin d'obtenir des données précisent et de grande qualité.
- Flir XT 640x512 30Hz radiométrique
- La matrice 210 est le seul drone actuel a embarquer une caméra sur le dessus du drone, très utile pour l'inspection d'infrastructure par le dessous.



**HOMOLOGUÉ  
S1 | S2 | S3**

# Contact



4 route de crozet  
01630 Saint Genis Pouilly  
Tél: +33768695436

[Contact@oraedrone.com](mailto:Contact@oraedrone.com)

[www.oraedrone.com](http://www.oraedrone.com)

